

***Onxeo annonce une augmentation de capital de 7,3 millions €
par placement privé auprès d'Invus et de Financière de la Montagne,
actionnaire historique de la Société***

***Les fonds levés permettront d'accélérer le développement des programmes
d'Onxeo, et étendent son horizon de trésorerie jusqu'au 1^{er} trimestre 2022***

Paris (France), le 9 juin 2020 – 7h30 CEST - Onxeo S.A. (Euronext Paris, NASDAQ Copenhague : ONXEO), ci-après « **Onxeo** » ou « **la Société** », société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de médicaments innovants ciblant les mécanismes de réponse aux dommages de l'ADN tumoral (DDR) pour lutter contre les cancers rares ou résistants, annonce aujourd'hui la réalisation d'une augmentation de capital par voie de placement privé d'actions nouvelles pour un montant total d'environ 7,3 millions d'euros, souscrite par un nouvel investisseur, Invus Public Equities LP, et par Financière de la Montagne, actionnaire historique de la Société. Les fonds levés permettront d'accélérer le développement des programmes d'Onxeo, et étendent son horizon de trésorerie jusqu'au 1^{er} trimestre 2022.

« *Nous sommes très heureux de cette transaction favorable pour l'entreprise et ses actionnaires. Au-delà bien sûr de l'extension de notre visibilité financière, ce financement va nous permettre d'accélérer le développement d'AsiDNA™, notamment sur le plan clinique ainsi que celui d'OX401, second candidat issu de PlatON™ dont nous finalisons la validation du profil préclinique. Ces développements représentent des étapes importantes et de véritables catalyseurs de création de valeur pour le futur. Par ailleurs, cette opération marque l'entrée au capital d'un nouvel investisseur reconnu et témoigne de la forte crédibilité de notre Société. Ainsi, avec Financière de la Montagne, actionnaire historique et soutien sans faille de la société, ce sont deux actionnaires de référence avec lesquels nous nous réjouissons de travailler en partenariat étroit, pour transformer l'espoir que représente AsiDNA™ dans la lutte contre la résistance des cancers aux traitements en opportunités concrètes pour les patients* », **commente Judith Greciet, directrice générale d'Onxeo.**

« *Le mécanisme de leurre agoniste, sur lequel reposent les candidats-médicaments d'Onxeo, présente un intérêt majeur dans le domaine de la réponse aux dommages de l'ADN. AsiDNA™ dispose déjà d'une solide preuve de concept préclinique et clinique précoce. L'essai REVocan, porté par Gustave Roussy, l'un des principaux instituts de recherche sur le cancer au monde, vise à démontrer l'efficacité d'AsiDNA™ pour surmonter la résistance aux thérapies ciblées existantes. Invus croit fermement en l'équipe de direction d'Onxeo et se réjouit de faire bénéficier la société de sa structure d'investissement long terme evergreen pour financer les projets cliniques prometteurs de la Société* », **déclare Khalil Barrage, Associé d'Invus.**

« *Nous nous réjouissons de cette opportunité de renouveler notre confiance et notre soutien à Onxeo, qui dispose aujourd'hui d'un portefeuille de développement à la pointe de la recherche, et d'équipes expertes pour mener ses candidats au succès. Financière de la Montagne accompagne l'évolution stratégique d'Onxeo depuis de nombreuses années, et c'est une grande fierté de voir se concrétiser la proposition de valeur d'une technologie française très innovante. Nous sommes de surcroît ravis de voir Invus, un investisseur de qualité et très expérimenté, nous rejoindre dans ce financement* », **conclut Nicolas Treboute, représentant de Financière de la Montagne.**



Modalités de l'augmentation de capital

L'augmentation de capital a été réalisée par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par le biais d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés sur le fondement de la 15^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2018.

Un nombre total de 10 136 451 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale unitaire de 0,25€, ont ainsi été émises au profit de deux investisseurs qualifiés, Invus Public Equities LP et Société Financière de la Montagne. Les actions nouvelles représentent environ 15% du capital social de la Société avant la réalisation du placement privé. A l'issue de ce placement, un actionnaire possédant 1% du capital de la Société voit sa participation ramenée à 0,87%. Le prix de souscription a été fixé à 0,7182 € par action nouvelle, représentant une décote de 10% par rapport à la moyenne pondérée des cours des 3 dernières séances de bourse (i.e. du 3 au 5 juin 2020 inclus).

Utilisation des fonds levés

Le produit net de l'émission sera destiné (i) au développement d'AsiDNA™, produit leader de la Société, tant sur le plan clinique qu'industriel dans le cadre des essais cliniques en cours et à venir, (ii) à poursuivre le programme préclinique d'évaluation des stratégies d'association d'AsiDNA™ avec d'autres thérapies ciblées, (iii) à développer le programme préclinique d'OX401 seul et avec des médicaments d'immuno-oncologie, et (iv) plus généralement, financer les dépenses courantes de la Société.

Livraison et admission aux négociations des actions nouvelles

L'admission des actions nouvelles aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris est prévue au plus tard le 11 juin 2020. Elles seront cotées sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (ISIN FR0010095596), porteront jouissance courante et seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société.

Répartition du capital

Avant l'opération, le capital social de la Société était composé de 68 181 359 actions dont 11,9% détenus par Société Financière de la Montagne.

A l'issue de la réalisation de l'augmentation de capital, les participations d'Invus Public Equities LP et de Société Financière de la Montagne s'élèveront respectivement à 10,7% et 13,4% du capital de la Société sur la base d'un nombre total de 78 317 810 actions. Il n'existe pas à la connaissance de la Société d'autre actionnaire détenant plus de 5% de son capital.

Gouvernance

À cette occasion, le conseil d'administration a, lors de sa réunion du 2 juin 2020, décidé de nommer M. Julien Miara, directeur d'Invus, représentant d'Invus Public Equities LP, en tant qu'observateur au conseil d'administration de la Société.

Information du public

Ce placement privé ne nécessite pas la préparation d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers. Des informations complémentaires concernant la Société, portant notamment sur ses activités, ses données financières, ses perspectives et les facteurs de risque correspondants, figurent dans le document d'enregistrement universel de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 27 avril 2020 sous le numéro D.20-0362, lequel est disponible sans frais au siège social d'Onxeo, 49 Bd du Général Martial Valin, 75015 Paris, sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (www.onxeo.com).

** Cette information ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France, en Europe, aux États-Unis ou dans tout autre pays.*



À propos d'Invus

Invus Public Equities LP fait partie d'une société d'investissement mondiale ayant des bureaux principaux à New York, Paris et Hong Kong, dont la source de capitaux depuis sa fondation en 1985 est un groupe familial européen. Les rendements exceptionnels de la stratégie d'investissement à long terme d'Invus ont permis à un modeste capital initial de dépasser les 8 milliards de dollars, même après avoir distribué des milliards aux actionnaires. Invus ne lève aucun fonds extérieur et concentre toute son énergie sur la création de valeur. Sur le plan privé, Invus prend principalement des positions de contrôle majoritaires dans des entreprises qui ont des stratégies de transformation ambitieuses, mais fait également des investissements minoritaires dans des entreprises à forte croissance où elle peut apporter une réelle valeur stratégique grâce à son partenariat avec les propriétaires-gérants. Du côté public, Invus prend des positions importantes à long terme dans des entreprises dont elle croit aux principes fondamentaux et à la gestion. La durée moyenne de détention dans le portefeuille d'actions publiques n'est pas mesurée en semaines ou en mois, mais en années. www.invus.com

À propos de la Société Financière de la Montagne

La Société Financière de la Montagne est un groupe d'investissement familial français (family office). Financière de la Montagne est actionnaire d'Onxeo depuis 2008. M. Nicolas Treboutea est administrateur d'Onxeo, en tant que représentant de Financière de la Montagne, depuis 2013. Son mandat a été renouvelé pour une période de 3 ans par l'assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2020.

À propos d'Onxeo

Onxeo (Euronext Paris, NASDAQ Copenhagen : ONXEO) est une société de biotechnologie au stade clinique qui développe de nouveaux médicaments contre le cancer en ciblant les fonctions de l'ADN tumoral par des mécanismes d'action sans équivalents dans le domaine très recherché de la réponse aux dommages de l'ADN (DDR). La Société se concentre sur le développement de composés novateurs first-in-class ou disruptifs (internes, acquis ou sous licence) depuis la recherche translationnelle jusqu'à la preuve de concept clinique chez l'homme, un point d'inflexion créateur de valeur et attrayant pour de potentiels partenaires.

platON™ est la plateforme exclusive de chimie des oligonucléotides leurres d'Onxeo, dédiée à la génération de nouveaux composés innovants destinés à enrichir le portefeuille de produits de la Société.

AsiDNA™, le premier composé issu de platON™, est un inhibiteur first-in-class et très différencié de la réponse aux dommages de l'ADN tumoral, basé sur un mécanisme original de leurre et d'agoniste agissant en amont de multiples voies de DDR. Les études translationnelles ont mis en évidence des propriétés antitumorales singulières d'AsiDNA™, notamment la capacité à s'opposer et même à inverser la résistance des tumeurs aux inhibiteurs de PARP quel que soit le statut de mutation génétique. AsiDNA™ a aussi montré une forte synergie avec d'autres agents endommageant l'ADN tumoral comme la chimiothérapie ou les inhibiteurs de PARP. L'étude de phase 1 DRIIV-1 (*DNA Repair Inhibitor administered IntraVenously*) évaluant AsiDNA™ par administration systémique (IV) dans les tumeurs solides avancées a permis de confirmer les doses actives et un bon profil de tolérance chez l'homme. L'étude d'extension DRIIV-1b en cours évalue la tolérance et l'efficacité d'AsiDNA™ à la dose de 600 mg en association avec le carboplatine puis avec carboplatine plus paclitaxel, chez des patients atteints de tumeurs solides et éligibles à ces traitements. Les résultats préliminaires de la première cohorte avec le carboplatine seul ont montré une bonne tolérance, une stabilisation de la maladie et une augmentation de la durée du traitement par rapport aux traitements précédents.

OX401 est un nouveau candidat généré par platON™, optimisé pour être un inhibiteur de PARP de nouvelle génération, agissant à la fois sur la réponse aux dommages de l'ADN et sur l'activation de la réponse immunitaire, sans induire de résistance. OX401 est en phase de preuve de concept préclinique, seul et en association avec des immunothérapies.

Pour plus d'informations, visitez www.onxeo.com.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à Onxeo et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de Onxeo diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Onxeo émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres. Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de Onxeo et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer au chapitre 3 « Facteurs de Risque » du document d'enregistrement universel de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 avril 2020 sous le numéro D.20-0362, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (www.onxeo.com).



Contacts

Onxeo

Valérie Leroy, Relations
Investisseurs
investors@onxeo.com
+33 1 45 58 76 00

Relations Presse

Nicolas Merigeau
NewCap
onxeo@newcap.eu
+33 1 44 71 94 98

Relations Investisseurs / Communication stratégique

Dušan Orešanský / Emmanuel Huynh
NewCap
onxeo@newcap.eu
+33 1 44 71 94 92

Investor Relations US

Brian Ritchie
LifeSci Advisors
britchie@lifesciadvisors.com
+1 212 915 2578